

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Wahlen
Schlagworte	Kommunale Ersatzwahlen
Akteure	Bern
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2022

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Gilg, Peter
Porcellana, Diane
Rinderknecht, Matthias

Bevorzugte Zitierweise

Gilg, Peter; Porcellana, Diane; Rinderknecht, Matthias 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wahlen, Kommunale Ersatzwahlen, Bern, 1979 - 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Kommunale Ersatzwahlen	2

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Wahlen

WAHLEN
DATUM: 01.01.2016
DIANE PORCELLANA

En 2016, plusieurs cantons (**UR, SZ, FR, BS, SH, SG, AG, TG**) ont renouvelé leurs **autorités cantonales**. La composition partisane des exécutifs est restée inchangée dans les cantons de Schwytz, Fribourg, Bâle-Ville, Schaffhouse, Saint-Gall et Thurgovie. Excepté Bâle-Ville, elle reflète des majorités bourgeoises ou de centre-droite. En Argovie, les Verts ont perdu un siège au profit de l'UDC, renforçant ainsi la majorité de centre-droit. Dans le canton d'Uri, l'UDC a été congédiée après six ans au Conseil d'Etat. A présent, le PLR possède autant de sièges que le PDC. Le canton d'Obwald a connu deux élections complémentaires au cours de l'année. Le PDC a pu maintenir son siège, tout comme dans le canton de Zoug. Le siège PLR a été obtenu par un citoyen sans couleur politique. Egalement à Nidwald, le PLR n'a pas réussi à garder son siège. L'accès de l'UDC au gouvernement bernois a permis de renverser la majorité rouge-verte en place depuis 2006.

Figurent parmi les perdants, le PS, le PLR et les Verts avec la perte de chacun un siège. Ils ont été récupérés par l'UDC, le PDC et un Indépendant. Le PDC reste le parti avec le plus de représentantes et représentants dans les exécutifs cantonaux, avec 40 fauteuils. Il est suivi par le PLR (39 sièges) et le PS (28 sièges).

S'agissant des parlements cantonaux, le parlement de Schwytz expérimentait pour la première fois la répartition des sièges selon le système du double Pukelsheim. Le PLR a progressé avec un gain de 4 sièges dans les cantons de Fribourg et de Saint-Gall, 3 fauteuils à Uri et à Schwytz, et 2 sièges en Thurgovie. L'UDC a également renforcé sa présence grâce à l'obtention de 5 sièges à Saint-Gall et de 3 sièges en Thurgovie. Le PS suit la tendance, avec 5 sièges en Argovie et 3 sièges en Thurgovie. Les Vert'libéraux font une entrée remarquable dans les législatifs de Bâle-Ville et de Schaffhouse avec l'obtention de 4 sièges, tout comme à Schwytz avec 3 sièges. Lors des élections 2016, le PDC s'est affaibli dans tous les législatifs cantonaux. Le PBD n'est plus représenté dans les parlements fribourgeois et st-gallois, le PEV a perdu ses 2 représentants à Saint-Gall.

L'UDC reste en tête, avec ses 590 sièges dans les législatifs cantonaux. Le PLR (544 sièges) arrive derrière l'UDC et est suivi par le PS (459 sièges) et le PDC (435 fauteuils).

Du côté des villes, les citoyennes et citoyens de Bienne, Lucerne, Lugano, Lausanne, Berne et Saint-Gall ont été invités à s'exprimer. Lucerne, Lausanne et Lugano n'ont pas connu de changement concernant la composition de leur exécutif. L'UDC a fait son entrée dans l'exécutif de la ville de Bienne. Le PLR n'est plus présent à Berne. A Saint-Gall, le PLR et le PDC ont chacun perdu un siège. Concernant les législatifs, le PDC, le PST, solidaritéS et les Vert'libéraux siègent maintenant à Lausanne. Les socialistes ont progressé à Lausanne, Lucerne, Berne et Saint-Gall. L'UDC a gagné des sièges à Berne, Bienne et Lugano. Cette année, ce sont le PLR et les Verts qui ont perdu des plumes.

L'année 2016 marquait le 25e anniversaire de la participation des femmes à la Landsgemeinde d'Appenzell Rhodes-Intérieures. L'exécutif du canton de Bâle-Ville compte une femme supplémentaire dans ses rangs. Les villes de Saint-Gall et de Lugano accueillent une femme pour siéger dans l'exécutif, une seconde femme fait son entrée à Lausanne et à Lucerne. Aussi bien dans les principales villes que dans les cantons, la part des femmes lors des dernières élections a augmenté, dans les législatifs, par rapport aux avant-dernières élections. A la fin de l'année 2016, elles représentaient 26.4% dans les parlements cantonaux et 39.6% au niveau communal.¹

Kommunale Ersatzwahlen

WAHLEN

DATUM: 21.10.1979
PETER GILG

A Berne, la mort du socialiste R. Tschäppät, président de la ville, a provoqué une élection complémentaire. Tandis que le siège au sein de l'exécutif a été tacitement repourvu par le PS, le PRD entra dans l'arène pour la présidence de la ville en présentant la candidature de W. Bircher, directeur des finances municipales, qui l'emporta sur le conseiller national H. Bratschi (PS), grâce au soutien des partis du centre et de la droite, hormis l'Alliance des indépendants.²

WAHLEN

DATUM: 02.05.1993
MATTHIAS RINDERKNECHT

Nachdem der im Dezember 1992 bei den letzten Gesamterneuerungswahlen bestätigte Stadtberner Finanzdirektor Josef Bossart (cvp) auf Druck der neuen rot-grünen Regierungsmehrheit in die Gesundheits- und Fürsorgedirektion wechseln musste, trat er im Januar zurück. Als Nachfolgerin wurde **Stadträtin Ursula Begert (svp) nominiert und bei einer Stimmbeteiligung von 23,1% gewählt.** Der von der AP und den SD unterstützte Gegenkandidat, Jean-Daniel Flückiger von der EDU, blieb chancenlos. Mit der Wahl Begerts konnte die SVP ihren 1992 verlorenen Sitz wieder zurückgewinnen und verdrängte gleichzeitig die CVP aus der Regierung. Die Wahl Begerts hat auch eine historische Dimension, weil zum ersten Mal in einer schweizerischen Exekutive die Frauen die Mehrheit bilden.³

1) Elections cantonales et communales 2016

2) Presse du 4.7.79; TW, 5.9.79; Bund, 18.10. et 22.10.79.

3) Presse vom 3.5.93; Presse vom 27.1.93; BZ, 9.3.93; Ww, 18.3.93.